

# L'allongement du congé paternité est «à l'étude», selon Marlène Schiappa

[leparisien.fr/laparisienne/actualites/societe/l-allongement-du-conge-paternite-est-a-l-etude-selon-marlene-schiappa-22-01-2018-7517016.php](http://leparisien.fr/laparisienne/actualites/societe/l-allongement-du-conge-paternite-est-a-l-etude-selon-marlene-schiappa-22-01-2018-7517016.php)



Le congé paternité sera-t-il bientôt allonger au-delà des onze jours actuels ? L'idée est à l'étude, selon Marlène Schiappa. Le gouvernement a commandé un rapport sur la question à l'Inspection générale des affaires sociales (Igas), qui devra notamment étudier « les possibilités d'allongement » du congé paternité, a ainsi fait savoir la secrétaire d'Etat à l'Egalité entre les femmes et les hommes ce lundi sur CNews.

Saisie conjointement avec les ministres Gérald Darmanin (Action et comptes publics), Muriel Pénicaud (Travail) et Agnès Buzyn (Santé), l'Igas n'a pas seulement pour mission de se pencher sur l'allongement du congé paternité. Elle doit aussi travailler sur une « meilleure rémunération » et un « meilleure information du congé paternité », a précisé Marlène Schiappa, soulignant que « beaucoup de pères ne savent pas exactement quels sont leurs droits ».

p>Tel qu'il existe actuellement, le congé « de paternité et d'accueil du jeune enfant » instauré il y a seize ans prévoit onze jours consécutifs pour une naissance simple et 18 jours pour une naissance multiple. Pris par environ sept pères sur dix et venant compléter le congé de naissance obligatoire de trois jours, il est optionnel et indemnisé par l'Assurance maladie en fonction du salaire.

## Schiappa pour un « meilleur partage des tâches parentales »

En février, un allongement à 14 jours avait été votée en première lecture à l'Assemblée nationale mais les élections ont interrompu le processus législatif. Depuis, la question s'est invitée à plusieurs reprises dans l'actualité.

Une pétition lancée par un informaticien pour un congé de quatre semaines a rassemblé plusieurs dizaine de milliers de signatures au printemps dernier. En octobre dernier, une autre pétition signée par une quarantaine de personnalités comme Frédéric Beigbeder, Julien Clerc ou Vikash Dhorasoo demandait l'instauration d'un congé obligatoire de six semaines. Marlene Schiappa s'est dite « à titre personnel [...] pas favorable à (ce) que le congé paternité ait la même durée que le congé maternité » (16 semaines minimum, ndlr), « justifié notamment par la biologie, la grossesse, l'accouchement ».

« L'idée est d'avoir un meilleur partage des tâches parentales », car « si les femmes passent moins de temps aux tâches domestiques, elles pourront passer plus de temps à développer leur carrière », a ajouté Marlène Schiappa. L'Igas devra cependant évaluer le coût de cette mesure. « Il ne s'agit pas de dire oui pour faire plaisir à l'opinion ou d'aller vers un totem sans savoir comment le financer, c'est vraiment la clé », a-t-elle estimé.